

# M&G (Lux) Pan European Dividend Fund Catégorie A en EUR – Actions de capitalisation



Reporting mensuel au 31 octobre 2019

## Description du fonds

Le fonds a un double objectif : générer un revenu tout en assurant une appréciation du capital supérieure à celle des actions européennes (telle que mesurée par l'indice MSCI Europe Net Return) sur toute période de cinq ans ; et accroître chaque année le montant des revenus en euros. Le Fonds est composé au moins à 80 % d'actions d'entreprises domiciliées, ou exerçant l'essentiel de leur activité économique, en Europe. Le fonds détient généralement moins de 50 valeurs. Le gérant privilégie les entreprises à même d'accroître leurs dividendes sur le long terme. Il sélectionne des actions avec différentes sources de croissance des dividendes afin de construire un portefeuille susceptible de pouvoir faire face à diverses conditions de marché.

## Les principaux risques liés à ce fonds

En ce qui concerne les performances passées mentionnées, il convient de noter qu'elles ne préjugent pas des performances futures.

La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.

Le fonds peut être exposé à différentes devises. Les fluctuations de change peuvent avoir une incidence défavorable sur la valeur de votre investissement.

D'autres facteurs de risque s'appliquant au fonds sont mentionnés dans le Document d'informations clés pour l'investisseur (DICI).

## Choses à savoir

Le fonds investit principalement dans des actions d'entreprises. Par conséquent, sa valeur liquidative est susceptible de présenter une plus grande volatilité que celles des fonds investissant dans les obligations et/ou les instruments monétaires.

## Principales positions (%)

	Fonds	Indice	Ecart
Roche	6,0	2,3	3,7
Novartis	5,4	2,1	3,3
Total	4,7	1,4	3,3
BP	4,2	1,5	2,8
Astrazeneca	3,7	1,4	2,3
William Hill	3,5	0,0	3,5
UPM-Kymmene	3,5	0,2	3,3
Securitas	3,3	0,1	3,2
Bayer	3,1	0,8	2,3
Siemens	3,1	1,0	2,1

## Répartition sectorielle (%)

	Fonds	Indice	Ecart
Soins de santé	20,8	13,6	7,3
Sociétés financières	17,7	17,8	-0,2
Industries	17,3	13,8	3,7
Énergie	12,2	7,0	5,0
Biens de cons. cycl.	11,9	10,0	1,9
Matériaux	7,7	7,2	0,4
Biens de cons. de base	5,4	14,2	-8,9
Services publics	1,2	4,4	-3,2
Technologie de l'information	0,0	5,9	-5,9
Services de communication	0,0	4,7	-4,7
Stratégie	0,0	1,4	-1,4
Liquidités et quasi-liquidités	5,7	0,0	5,9

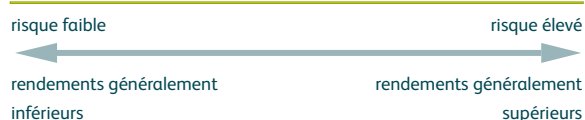
## Principales caractéristiques

Gérant du fonds	Richard Halle
Prise de fonction du gérant depuis le	05 juillet 2019
Gérant du fonds adjoint	Daniel White
ISIN	LU1670711719
Date de lancement du fonds	07 décembre 2018
Lancement de la catégorie de part	07 décembre 2018
Encours du fonds (millions)	€ 85,50
Type	SICAV
Indice de référence	MSCI Europe Net Return Index
Secteur	Catégorie Morningstar Actions Europe Rendement
Nombre d'entreprises	45

## Frais

Frais d'entrée	4,00%
Frais courants	1,72%

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque ci-dessus se fonde sur les variations de la valeur du Fonds dans le passé. Elle pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque ci-dessus n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer. La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

## Notations du fonds

Morningstar Analyst rating	Neutral
Notation Morningstar	★★

Source de toutes les notations Morningstar : Morningstar, au 31 octobre 2019

Les notations ne doivent pas être interprétées comme des recommandations.

## Nous contacter

France  
www.mandg.fr

Tél:  
+33 1 71 70 30 20

Les appels téléphoniques peuvent être enregistrés ou monitorés pour votre sécurité.

## Codes et frais du fonds

Catégorie d'actions	ISIN	Bloomberg	Devises	Date de lancement	Frais courants	Rendement historique	Investissement initial minimum	Investissement ultérieur minimum
Euro A Cap.	LU1670711719	MGPEEA LX	EUR	07/12/2018	1,72%*	-	€1.000	€75
Euro A Dis.	LU1670711800	MGPEEA LX	EUR	07/12/2018	1,72%*	-	€1.000	€75
Euro B Cap.	LU1670711982	MGPEDBA LX	EUR	07/12/2018	2,22%*	-	€1.000	€75
Euro B Dis.	LU1670712014	MGPEEBD LX	EUR	07/12/2018	2,22%*	-	€1.000	€75
Euro C Cap.	LU1670712105	MGPEDEC LX	EUR	07/12/2018	0,97%*	-	€500.000	€50.000
Euro C Dis.	LU1670712287	MGPEECD LX	EUR	07/12/2018	0,97%*	-	€500.000	€50.000
Euro CI Cap.	LU1797815062	MGPECIA LX	EUR	17/12/2018	0,93%*	-	€500.000	€50.000
Euro CI Dis.	LU1797815146	MGPECID LX	EUR	17/12/2018	0,93%*	-	€500.000	€50.000

Le montant des frais courants mentionné ci-dessus inclut des coûts directs tels que les frais de gestion annuels du fonds, les frais de dépositaire et les frais d'administration, mais ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille. Ils sont calculés à partir des frais de la période clôturée le 13 août 2019.

\* Les frais courants indiqués ne sont qu'une estimation. Les frais effectivement prélevés sont mentionnés dans chaque rapport annuel du fonds.

Veillez noter que les catégories d'actions mentionnées ci-dessus peuvent ne pas être toutes disponibles dans votre pays.

Veillez consulter le document Informations importantes pour les investisseurs et le Document d'information clé pour l'investisseur approprié pour obtenir davantage d'informations sur les risques associés à ce compartiment et les catégories d'actions disponibles par produit et par type d'investisseurs.

## Répartition géographique (%)

	Fonds	Indice	Ecart
Royaume-Uni	30,7	23,8	6,9
Allemagne	17,4	13,8	3,5
Suisse	11,4	15,2	-3,8
France	6,3	18,0	-11,8
Espagne	4,9	4,6	0,3
Finlande	4,4	1,8	2,6
Norvège	3,6	1,0	2,6
Irlande	3,6	1,0	2,6
Autres	12,0	20,8	-8,7
Liquidités	5,7	0,0	5,7

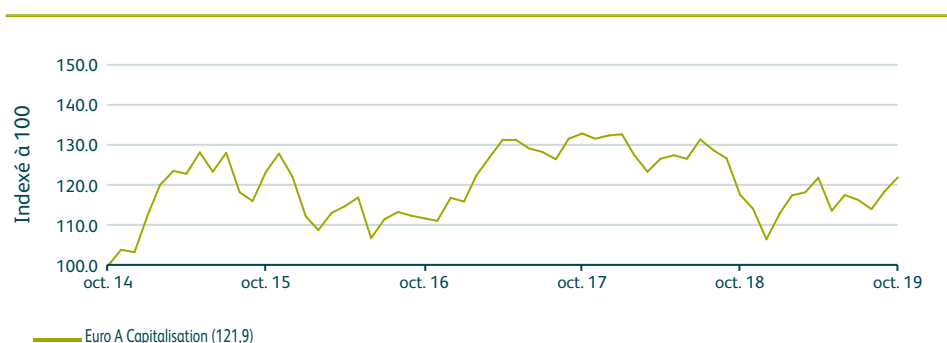
## Répartition par devise (%)

	Fonds	Indice	Ecart
Euro	52,0	50,6	1,4
Livre sterling	29,2	26,0	3,2
Franc Suisse	11,4	14,8	-3,4
Couronne norvégienne	3,6	1,0	2,6
Couronne suédoise	3,3	4,2	-0,9
Dollar US	0,5	0,6	-0,1
Couronne danoise	0,0	2,8	-2,8

## Performance sur un an (5 ans)

Du au	01/11/18	01/11/17	01/11/16	01/11/15	01/11/14
	31/10/19	31/10/18	31/10/17	31/10/16	31/10/15
■ Euro A Capitalisation	3,7%	-11,5%	19,0%	-9,4%	23,3%
Performances calendaires 2018 : -19,5%					

## Evolution de la VNI sur 5 ans



### Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances indiquées antérieures au 7 décembre 2018 sont celles de la Catégorie A en EUR du fonds M&G Pan European Dividend Fund (une SICAV de droit britannique ou OEIC) qui a été absorbée par ce fonds le 7 décembre 2018. Les taux d'imposition et les frais peuvent différer.

Source: Morningstar, Inc et M&G, au 31 octobre 2019. Les rendements sont calculés sur une base prix par prix et les revenus sont réinvestis.

Graphiques de performance © 2019 Morningstar Inc., Tous droits réservés. Les informations contenues: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; et (3) ne sont pas garanties comme exactes, complètes ou ponctuelles. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations.

## Répartition par taille de capitalisation (%)

	Fonds	Indice	Ecart
> 50 milliards d'euros	36,9	46,6	-9,8
25 - 50 milliards d'euros	5,2	20,6	-15,4
5 - 25 milliards d'euros	27,4	32,0	-4,7
2,5 - 5 milliards d'euros	12,3	0,8	11,5
< 2,5 milliards d'euros	12,4	0,0	12,6
Liquidités et quasi-liquidités	5,7	0,0	5,9

## Informations importantes

Le 7 décembre 2018, les actifs non libellés en livres sterling du fonds M&G Pan European Dividend Fund, une SICAV de droit britannique (OEIC), ont été absorbés par la SICAV de droit luxembourgeois M&G (Lux) Pan European Dividend Fund lancée le 7 décembre 2018. La SICAV est gérée par le même gérant de portefeuille et selon la même stratégie d'investissement que la SICAV de droit britannique (OEIC). Le 1er janvier 2012 et le 7 décembre 2018, l'indice de référence du fonds a changé.

Les performances passées du fonds et de l'indice incluent une retenue à la source recouvrable qui peut ne pas être applicable à la SICAV.

Indice de référence : La performance passée indiquée jusqu'au 31 décembre 2011 est celle de l'indice FTSE World Europe. La performance passée indiquée à compter du 1er janvier 2012 est celle de l'indice MSCI Europe. À compter du 7 décembre 2018, la performance indiquée sera celle de l'indice MSCI Europe Net Return. Les indices de performance totale nette tiennent compte des valorisations après déduction des retenues à la source.

Les performances indiquées antérieures au 7 décembre 2018 sont celles de la Catégorie A en EUR du fonds M&G Pan European Dividend Fund (une SICAV de droit britannique ou OEIC) qui a été absorbée par ce fonds le 7 décembre 2018. Les taux d'imposition et les frais peuvent différer.

M&G (Lux) Pan European Dividend Fund est un compartiment de la SICAV de M&G (Lux) Investment Funds 1.

Notation des Analystes Morningstar (Morningstar Analyst Rating™). © 2019 Morningstar. Tous droits réservés. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sauraient être tenus responsables des dommages ou des pertes causé(e)s par l'utilisation de ces informations. Les notations ne doivent pas être considérées comme des recommandations.

La notation Morningstar est basée sur les parts Euro Class A du fonds. Copyright © 2019 Morningstar UK Limited. Tous droits réservés. Les notations ne doivent pas être considérées comme des recommandations.

Avant toute souscription, vous devez lire le Prospectus, qui contient une description des risques d'investissement associés à ces fonds. Les informations contenues dans le présent document ne remplacent en aucun cas un conseiller financier indépendant. Les Statuts, le Prospectus, le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), les Rapports Annuels et Intérimaires et les Etats Financiers des Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès M&G International Investments S.A.; de la succursale française du distributeur : 6 rue Lamennais, Paris 75008 Paris ; ou auprès de l'agent de centralisation français du Fonds: RBC Investors Services Bank France. Ce document financier promotionnel est publié par M&G International Investments S.A. Siège social : 16, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg.

# Glossaire

Ce glossaire fournit une définition des termes utilisés dans cette fiche d'information et dans notre documentation.

**Actif** : Tout élément du patrimoine d'une entreprise, d'une institution ou d'un particulier ayant une valeur commerciale ou économique.

**Action** : Part de capital d'une entreprise.

**Capitalisation** : Valeur de marché totale de toutes les actions en circulation d'une entreprise.

**Capitaux propres** : Actifs financiers ou ressources financières dont une société dispose pour financer ses activités.

**Classe d'actifs** : Catégorie d'actifs telle que les liquidités, les actions, les obligations, et leurs sous-catégories, ainsi que les actifs corporels comme l'immobilier. Les principales classes d'actifs représentées chez M&G sont les actions, les obligations, la gestion diversifiée et l'immobilier coté.

**Couverture** : Méthode de réduction des risques non nécessaires ou non souhaités.

**Crédit** : Capacité d'endettement d'un individu, d'une entreprise ou d'un gouvernement. Ce terme est souvent employé comme synonyme d'obligation d'entreprise.

**Credit Default Swap (CDS)** : Catégorie de produit dérivé, soit un instrument financier dont la valeur et le prix dépendent d'un ou de plusieurs actifs sous-jacents. Un CDS est un contrat similaire à une assurance qui protège les investisseurs en transférant le risque de défaut d'un émetteur obligataire à un autre investisseur.

**Défaut** : Lorsqu'un emprunteur cesse d'honorer ses obligations en matière de paiement des intérêts ou de remboursement du principal à l'échéance.

**Dividende** : Représente une part des bénéfices d'une entreprise, versée aux actionnaires à des périodes données pendant l'année.

**Duration** : Mesure de la sensibilité d'une obligation ou d'un fonds obligataire aux fluctuations des taux d'intérêt. Plus la durée d'une obligation ou d'un fonds obligataire est longue, plus il ou elle est sensible aux mouvements des taux d'intérêt.

**Duration modifiée** : Mesure de la sensibilité d'une obligation ou d'un compartiment obligataire aux variations des taux d'intérêt. Plus la durée d'une obligation ou d'un compartiment obligataire est longue, plus il ou elle est sensible aux mouvements des taux d'intérêt.

**Echéance** : Date à laquelle un emprunt ou une obligation doit, en vertu d'un contrat, être remboursé(e).

**Economie développée** : Economie bien établie avec une forte industrialisation, un niveau de vie élevé et une grande sécurité.

**Economie émergente ou marché émergent** : Economie enregistrant une croissance rapide et une industrialisation de plus en plus importante. Investir sur les marchés des pays émergents est généralement considéré comme plus risqué que sur les marchés des pays développés.

**Effet de levier** : Désigne le niveau d'endettement d'une entreprise par rapport à ses capitaux propres. Une société possédant un endettement beaucoup plus important que ses capitaux propres est considérée comme ayant un effet de levier très élevé. Le terme peut également faire référence à un fonds qui emprunte de l'argent ou a recours aux produits dérivés afin d'amplifier une position.

**Emetteur** : Entité qui vend des titres, comme des obligations ou des actions.

**Emprunts d'Etat à court terme** : Prêts avec intérêts émis par les gouvernements et remboursés sur des périodes relativement courtes.

**Episode** : Lorsque les prix des actifs évoluent pour des raisons non fondamentales ou, dans le cadre de la finance comportementale, lorsque l'évolution des prix du marché semble être dictée par les émotions plutôt que par l'analyse rationnelle, pouvant ainsi donner naissance à des opportunités d'investissement.

**Exposition** : Proportion d'un portefeuille exposée au risque propre à un segment donné du marché.

**Gilts** : Obligations émises par l'Etat britannique.

**Indice** : Représentatif de tout ou partie d'un marché spécifique, il sert d'indicateur de performance de ce marché.

**Indice des prix de détail (IPD)** : Indice d'inflation qui mesure les variations mensuelles moyennes des prix d'un panier de biens et services au Royaume-Uni, y compris les remboursements de crédits immobiliers et la taxe d'habitation.

**Inflation** : Rythme de l'augmentation du coût de la vie. L'inflation est généralement indiquée en pourcentage annuel et compare les prix moyens des produits et services du mois présent avec ceux du même mois un an plus tôt.

**Macroéconomie** : Désigne la performance et le comportement d'une économie au niveau régional ou national. Des facteurs macroéconomiques tels que le PIB, le taux de chômage, l'inflation et l'investissement représentent des indicateurs clés de la situation d'une économie. Le terme se retrouve parfois sous l'abréviation « macro ».

**Net** : Proportion d'un fonds investi dans divers secteurs, par exemple. Sont inclus dans le calcul les produits dérivés, des instrument financier dont la valeur et le prix sont dépendants d'un ou plusieurs actifs sous-jacents.

**Notation de crédit** : Evaluation indépendante de la capacité d'un emprunteur à rembourser ses dettes. Une notation élevée signifie que l'agence de notation de crédit considère que l'émetteur présente un faible risque de défaut ; à l'inverse, une notation de crédit peu élevée indique un risque de défaut important. Les trois principales agences de notation de crédit sont Standard & Poor's, Fitch et Moody's. Une société ou un Etat qui fait défaut est dans l'incapacité de payer les intérêts ou le capital d'une créance au terme de celle-ci.

**Obligation** : Un titre de créance émis en général par une entreprise ou un

Etat, à un taux d'intérêt habituellement fixe et pour une durée donnée, à la fin de laquelle la dette est remboursée.

**Obligation** : Un titre généralement émis par un Etat ou une entreprise, qui reverse habituellement un taux d'intérêt fixe et pour une durée donnée, à la fin de laquelle le montant prêté à l'origine est remboursé.

**Obligation « investment grade »** : Obligation émise par une entreprise avec une notation de crédit moyenne ou élevée, attribuée par une agence de notation. On considère que son risque de défaut est moins élevé que celui d'une obligation avec une notation inférieure. Une société ou un Etat qui fait défaut signifie qu'il ou elle cesse d'honorer ses obligations en matière de paiement des intérêts ou de remboursement du principal à l'échéance.

**Obligation à haut rendement** : Obligation avec une notation de crédit faible attribuée par une agence de notation de crédit. On considère que son risque de défaut est plus élevé que pour une obligation qui a donc une notation plus élevée, mais l'obligation à haut rendement peut générer des rendements plus importants. Une société ou un Etat qui fait défaut signifie qu'il ou elle cesse d'honorer ses obligations en matière de paiement des intérêts ou de remboursement du principal à l'échéance.

**Obligation à taux variable** : Obligation dont les paiements des intérêts sont périodiquement ajustés en fonction de l'évolution du taux d'intérêt de référence.

**Obligation convertible** : Titre obligataire pouvant être converti en un nombre prédéterminé d'actions d'une société à certaines périodes au cours de sa durée de vie.

**Obligation d'entreprise** : Obligation émise par une entreprise. Elle peut verser des intérêts plus élevés qu'une obligation d'Etat car elle est généralement considérée plus risquée.

**Obligation d'entreprise à courte échéance** : Obligation émise par une entreprise remboursée sur une courte période.

**Obligation d'Etat** : Obligation émise par un Etat

**Obligation indexée** : Obligation dont la valeur de l'emprunt et les intérêts versés sont ajustés à l'inflation jusqu'à maturité. Egalement appelée obligation indexée sur l'inflation.

**Obligations en devises fortes** : désignent des obligations libellées dans une devise relativement stable, communément traitée sur les marchés internationaux, plutôt que dans la monnaie locale de l'émetteur de l'obligation. Les obligations émises dans des devises fortes et relativement stables, comme le dollar, peuvent s'avérer plus intéressantes pour les investisseurs lorsqu'il existe des craintes que les devises locales perdent de la valeur au cours du temps, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur des obligations et des revenus associés.

**Obligations en devises locales** : désignent des obligations libellées dans la devise du pays de l'émetteur, plutôt que dans une devise communément traitée sur les marchés internationaux comme le dollar. La valeur des obligations en devises locales a tendance à fluctuer davantage que celle des obligations émises dans des devises fortes, car les devises locales présentent habituellement une plus grande volatilité.

**Obligations synthétiques indexées sur l'inflation** : désignent des titres créés par combinaison d'actifs afin de reproduire les caractéristiques des obligations indexées sur l'inflation. En achetant des emprunts d'Etat indexés sur l'inflation et en vendant des protections contre la survenance de défaut de sociétés sur leur dette (par le biais de swaps de défaut de crédit ou « credit default swaps »), l'investissement synthétique qui résulte de cette combinaison se comportera de manière similaire à une obligation physique indexée sur l'inflation (dans le cas où cette dernière existerait). Les obligations synthétiques indexées sur l'inflation sont généralement créées quand une société n'a pas émis d'obligations indexées sur l'inflation.

**Options** : Contrats financiers offrant le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif à un prix donné à une date fixée dans l'avenir ou avant celle-ci.

**Physique** : Exposition du compartiment sans les instruments financiers (dont la valeur et le prix dépendent d'un ou plusieurs titres sous-jacents).

**Politique monétaire** : Politique d'une banque centrale en matière de monnaie en circulation et de taux d'intérêt.

**Position longue (ou acheteuse)** : Détention d'un titre tel qu'une action ou une obligation en prévision de la hausse de sa valeur.

**Position vendeuse (ou courte)** : Position permettant à un gérant de fonds d'exprimer son opinion selon laquelle la valeur du marché est appelée à baisser.

**Produit dérivé** : Instrument financier dont la valeur et le prix sont dépendants d'un ou plusieurs actifs sous-jacents. Un produit dérivé peut être utilisé pour s'exposer à, ou se protéger contre, les fluctuations de la valeur des investissements sous-jacents. Un produit dérivé peut être échangé sur un marché réglementé ou de gré à gré.

**Quasi-liquidités** : Dépôts ou investissements ayant des caractéristiques similaires à celles des liquidités.

**Rendement** : Intérêts perçus au titre de la détention d'une obligation, ou dividendes perçus au titre de la détention d'une action. Le rendement est généralement exprimé en pourcentage, sur la base du coût de l'investissement, sa valeur actuelle ou sa valeur faciale. Les dividendes représentent une part des bénéfices d'une entreprise, versée aux actionnaires à des périodes données pendant l'année.

**Rendement de distribution** : reflète le montant qui devrait être distribué par le fonds au cours des 12 prochains mois sous forme de pourcentage du prix de l'action à une date donnée. Il repose sur le revenu brut anticipé,

diminué des frais courants.

**Rendement historique** : le rendement historique reflète les distributions déclarées au cours des 12 derniers mois sous forme de pourcentage du prix de l'action, à la date indiquée.

**Rendement sous-jacent** : revenus perçus par un fonds géré, généralement exprimés annuellement en pourcentage, sur la base de la valeur actuelle du fonds.

**Rendement total** : Gain ou perte généré(e) par un investissement au cours d'une période donnée. Le rendement total inclut les revenus (sous la forme d'intérêts ou de dividendes) et les plus-values.

**Société d'investissement à capital variable (OEIC)** : Type de fonds de gestion dont la valeur est directement liée à la valeur de ses investissements sous-jacents.

**Spread de crédit** : Ecart de rendement entre une obligation d'entreprise et un emprunt d'Etat de même durée de vie. Le rendement d'un investissement est exprimé en pourcentage de la valeur de marché actuelle de cet investissement.

**Surpondération** : Terme signifiant qu'un portefeuille détient un titre dans une plus grande proportion que l'indice ou le secteur de référence.

**SWAP** : Contrat dérivé en vertu duquel deux contreparties conviennent de s'échanger des flux financiers distincts. Un type courant de swap est un swap de taux d'intérêt destiné à se protéger du risque de taux d'intérêt.

**Titriser / titrisation** : désigne la création et l'émission de titres négociables, tels que des obligations, qui sont garantis par les revenus générés par un actif (ou groupe d'actifs) illiquide(s). En regroupant un ensemble d'actifs illiquides, comme des créances immobilières, les titres garantis par les revenus issus de prêts immobiliers peuvent être structurés et vendus à un grand nombre d'investisseurs.

**Valeur nette d'inventaire (VNI)** : Pour calculer la valeur nette d'inventaire d'un compartiment, on prend la valeur actuelle de ses actifs dont on soustrait les passifs.

**Valorisation** : Valeur actuelle d'un actif ou d'une entreprise.

**Volatilité** : Mesure l'ampleur des fluctuations d'un titre, d'un fonds ou d'un indice donné. Elle se calcule par l'écart-type de l'actif par rapport à la norme sur une période donnée. Plus la volatilité d'un actif est grande, plus cet actif peut être risqué.